

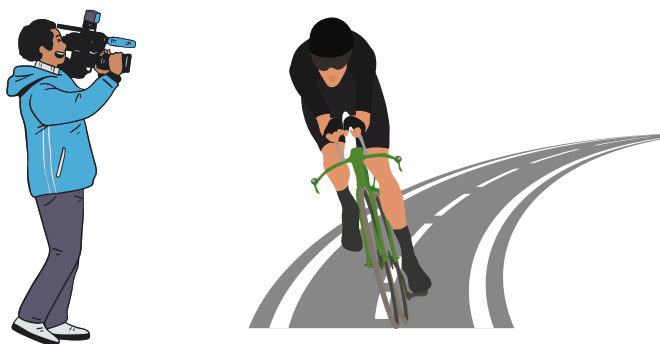
REPORTAGES SPORTS :

Le poison de l'externalisation



"Plutôt externaliser nos reportages Sports que de les faire nous-mêmes !" C'est visiblement la résolution (honteuse) 2025 de la direction de France Télévisions. La même direction qui n'hésite pourtant jamais à se présenter comme *"la plus grande rédaction de France"*.

Le SNJ dénonce avec force cette absurdité sociale et budgétaire. Mercredi 8 et jeudi 9 janvier, lors du Comité Social et Économique (CSE) du Siège, les élus ont pu interroger Alexandre Kara et Pascal Golomer sur cette situation.



Début janvier 2025, la direction de l'information a décidé de mettre fin aux détachements des journalistes reporters d'images de la rédaction nationale sollicités pour des tournages de la direction des Sports.

Ce sont pourtant ces JRI qui tournent l'essentiel des reportages diffusés depuis des dizaines d'années dans *Stade 2* et *Tout le Sport* notamment. Leur savoir-faire et leur expérience sont irremplaçables. Le service JRI de la rédaction nationale est un pilier de l'offre d'information des Sports.

Cette décision grave, à application immédiate, a choqué les rédactions concernées et mobilisé l'ensemble des représentants du personnel.

Interpellé par les élus SNJ, lors du CSE Siège, Pascal Golomer (directeur de la rédaction des Sports) a notamment déclaré : "nous sommes très préoccupés par cette décision unilatérale de la direction de l'Information, décision qui a un impact très fort sur la fabrication des émissions des Sports". Il a également précisé que ces dernières années, le nombre de JRI détachés sur des reportages des Sports avait déjà été revu à la baisse.

Mais pour assurer ses tournages en urgence, la direction des Sports a choisi... de faire appel à des sociétés privées ! Un choix déplorable : même en l'absence de détachements venus de la rédaction nationale, les JRI pouvaient rester sous contrat France TV. Des dizaines de consœurs et confrères talentueux, en recherche d'emploi, souhaitent travailler en tant que JRI pour France Télévisions. Rien n'empêche la direction des Sports de leur proposer directement des contrats, comme n'importe quelle rédaction, si elle ne peut plus travailler avec les JRI de la rédaction nationale. Hélas, nos dirigeants préfèrent consacrer ce budget à des prestations extérieures...

Alexandre Kara, le directeur de l'information (qui n'a pas autorité hiérarchique sur Pascal Golomer, les Sports ne dépendant pas de la direction de l'Information, mais des Antennes et Programmes) a, lui aussi, répondu aux questions des élus du CSE. Il affirme avoir demandé des économies substantielles au service JRI, mais elles n'ont pas encore été actées. L'an dernier, selon lui, l'enveloppe pour les JRI détachés aux Sports a été dépassée de près de 100 %.

Rappelons aussi que cette politique d'externalisation est loin d'être nouvelle dans nos rédactions. C'est un poison lent qui morcèle notre collectif de travail et affaiblit notre entreprise.

À l'info, de nombreux reportages (magazines, mais aussi JT) sont réalisés par des équipes qui ne sont pas employées par France Télévisions.

Aux Sports, ce système est installé depuis longtemps. Des journalistes, pigistes ou CDD, ont été priés d'aller réaliser leurs reportages et sujets "Stade 2" dans une filiale, disparaissant de fait des effectifs de l'entreprise France Télévisions (ou certains travaillaient pourtant depuis vingt ans !). Et du côté de l'offre d'info en ligne, ce n'est pas mieux, notamment pour l'animation des réseaux sociaux, le travail sur france.tv, etc.

Aujourd'hui, les émissions des Sports sont réalisées par un collectif fragmenté : les salariés (journalistes, techniciens, administratifs) qui travaillent ensemble sur un numéro de *Stade 2* peuvent être employés par cinq ou six entreprises différentes !

Un bricolage social indigne d'une entreprise de service public. Et un préjudice lourd pour les collègues que la direction choisit de faire travailler via des sociétés extérieures : ils ne sont pas considérés comme des salariés de France Télévisions, et ne bénéficient pas de la même couverture conventionnelle et sociale.

Le principe d'un CSE extraordinaire consacré à ce sujet a été voté à l'unanimité hier et ce CSE devrait se tenir avant la fin du mois.

Le SNJ appelle une nouvelle fois la direction à retrouver la raison et le sens des responsabilités : le premier groupe télévisuel de France n'a pas à externaliser ses tournages ! Quelle perte de sens, et de savoir-faire, pour nos rédactions !

Nous sommes aux côtés des équipes de la rédaction nationale et des Sports afin d'obtenir le rétablissement des détachements et du recours prioritaire aux moyens internes.

Paris, le 10 janvier 2025